



Introduction

Voici un projet pour le moins ambitieux, mais qu'il nous plaît de vous présenter car il représente un beau défi pour la Fédération québécoise de philatélie. Certes, le mot « encyclopédie » peut sembler pour le moins pompeux, mais il rend bien, par contre, l'idée première de cette entreprise : rendre compte de tous les aspects de la philatélie et offrir un outil à tous les collectionneurs soucieux de parfaire leurs connaissances et, de là, progresser dans ce formidable hobby.

Comme il s'agit d'une vaste entreprise, il va de soi que nous ferons appel à tout ce qui bouge dans le milieu philatélique pour vous présenter un contenu de qualité. Il ne s'agit pas de réinventer la roue, bien sûr, c'est pourquoi nous puiserons et nous nous inspirerons à l'occasion de tous les ouvrages à notre disposition, qu'ils aient été produits ici ou à l'étranger, en français ou en anglais. Les sources seront indiquées quand il s'agira de matériel déjà publié... avec, bien sûr, le consentement des auteurs ou de l'éditeur (il n'est pas question de faire des emprunts à leur insu et sans leur accord). Mais, avant tout, cette Encyclopédie de la philatélie sera une œuvre originale, avec des rubriques variées à souhait.

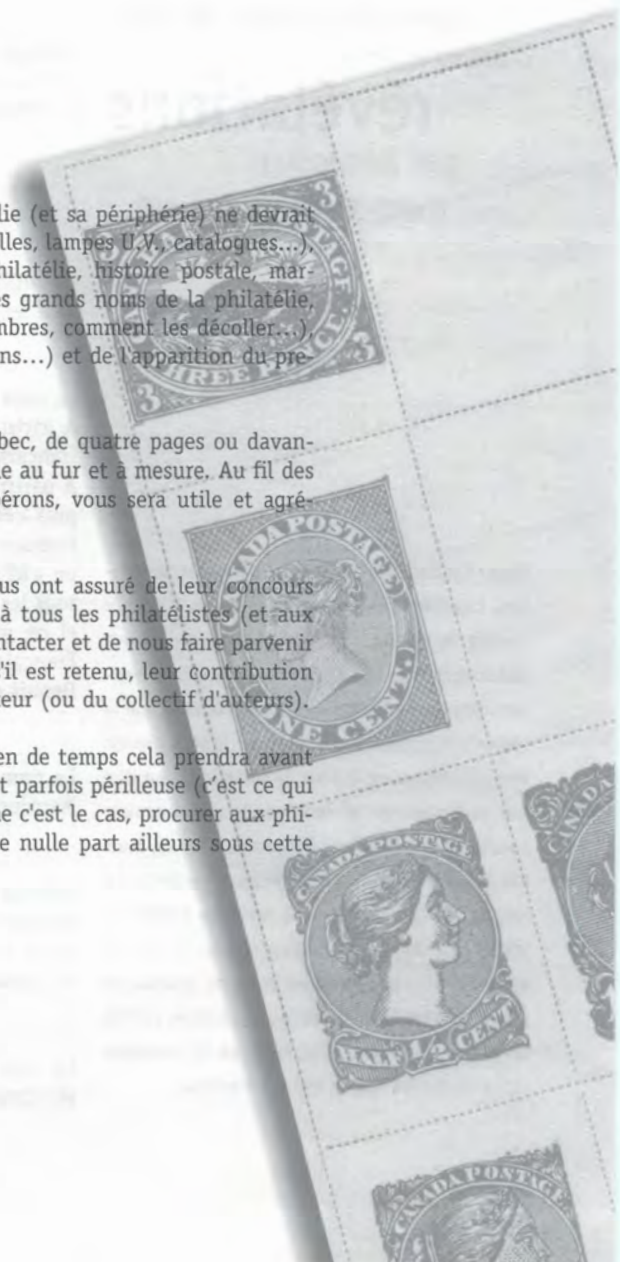
Parlons-en, justement, de ces rubriques. En fait, rien qui touche la philatélie (et sa périphérie) ne devrait nous échapper. Ainsi, nous traiterons des outils du philatéliste (loupe, brucelles, lampes U.V., catalogues...), des types de collection (thématique, classique...), des spécialités (aérophilatélie, histoire postale, marcophilie...), des timbres et de leurs secrets (types, variétés, erreurs...), des grands noms de la philatélie, des administrations postales, des « trucs du métier » (où se procurer des timbres, comment les décoller...), de la vie philatélique (clubs et associations, ventes aux enchères, expositions...) et de l'apparition du premier timbre...

Nous vous proposerons un fascicule dans chaque numéro de Philatélie Québec, de quatre pages ou davantage, que nous vous recommandons de détacher et d'insérer dans un cartable au fur et à mesure. Au fil des numéros, vous vous constituerez ainsi une documentation qui, nous l'espérons, vous sera utile et agrémentera d'autant le temps que vous passez avec vos timbres.

Enfin, bien que nous ayons déjà contacté quelques collaborateurs, qui nous ont assuré de leur concours (et qui sont d'ailleurs à l'œuvre... et à l'épreuve), nous lançons un appel à tous les philatélistes (et aux clubs!), qui souhaiteraient aussi contribuer à cette encyclopédie, de nous contacter et de nous faire parvenir un texte (d'une cinquantaine de mots ou davantage) qui pourrait devenir, s'il est retenu, leur contribution à cet ouvrage. Nous indiquerons à la fin de chaque rubrique le nom de l'auteur (ou du collectif d'auteurs).

Il est trop tôt pour dire combien de pages comptera cet ouvrage, ni combien de temps cela prendra avant de le mener à terme, mais, d'ores et déjà, sachez que l'aventure, téméraire et parfois périlleuse (c'est ce qui lui donne du piquant!), en vaut la chandelle, surtout si l'on souhaite, comme c'est le cas, procurer aux philatélistes francophones une somme de renseignements que l'on ne retrouve nulle part ailleurs sous cette forme. Allez, hop! C'est parti!

Jean-Pierre Durand
Initiateur du projet
Mars 2003



*Le timbre, ce mystérieux
petit rectangle de papier
que l'on achète,
Le timbre
colle sur
une lettre et fait
et voyager à travers
le monde. ses*
*Ce morceau de papier
nous donne bon nombre
d'informations*
révélations
*que beaucoup
d'entre nous ignorent.*

Note : Contrairement aux timbres français, les timbres canadiens ne donnent pas d'indication sur l'auteur du timbre. Cette information se retrouve plutôt dans la marge du feuillet ou sur la couverture d'un carnet. Pour l'anecdote, précisons que le timbre sur Jacques Cartier, émis en 1984, indiquait exceptionnellement le nom de l'auteur. Il faut dire que ce timbre de 32 cents, émis conjointement avec un timbre identique français de 2 francs, avait été imprimé en France. Par ailleurs, particularité locale, les timbres de Grande-Bretagne n'affichent jamais leur origine, si ce n'est qu'avec le portrait du souverain. Nous verrons dans de prochaines rubriques d'autres mots associés au timbre, comme la gomme, le filigrane, le cadre et le cartouche (dans ce dernier cas, le mot est masculin).

Le recto

Partie du timbre qui donne le plus d'informations et qui est délimitée le plus souvent par une marge blanche.

Valeur faciale

Cette valeur est l'équivalent du prix dont le client doit s'acquitter pour acheter des timbres. Plusieurs valeurs existent et correspondent aux différents tarifs d'acheminement du courrier.

La marge

Espace entre le visuel du timbre et la dentelure.

Les dents du timbre

Les dents ou dentelure, résultat de la perforation des feuilles de timbres au moment de l'impression et qui permet de pouvoir découper les timbres aisément.

L'usage postal et la date d'émission

Mention qui nous précise l'organisme émetteur du timbre-poste et l'année de l'émission du timbre.

Le sujet

Titre exact du timbre inscrit dans son intégralité.

Le nom du pays émetteur

À partir de 1849, les timbres étaient revêtus de la mention « République française », puis « Empire français » et de nouveau « République Française ». À partir de 1933, les timbres ont comporté la mention « RF » jusqu'en 1941, puis « Postes Françaises » jusqu'en 1943. Ensuite, seule la mention « Postes France » figurait sur les timbres. En 1945, les mentions « République Française » ou « RF » refont leur apparition. La mention « République Française » est sur tous les timbres de 1974. Depuis 1975, seul le mot « France » est mentionné et ce, jusqu'en cours d'année 1981. À partir de 1981, la mention « République Française » réapparaît jusqu'à l'émission du timbre Cérès de juillet 1999. Depuis cette date, les timbres portent à nouveau la mention « RF ».

Le nom du dessinateur ou du concepteur

Mentionné dans la marge du timbre à gauche.

Initiale du lieu d'impression du timbre

Imprimerie des timbres-poste et de valeurs fiduciaires. Cette imprimerie se situe à Périgueux, elle imprime tous les timbres de France et de nombreux autres pays.

Le nom du graveur

Mentionné dans la marge du timbre à droite.



En 1975, La Fédération des sociétés philatéliques du Québec, l'ancêtre de la Fédération québécoise de philatélie, publiait un magnifique petit volume de 74 pages sur la philatélie. Ce volume, publié en collaboration, s'intitulait «La philatélie. Pour qui? Pourquoi? Comment? Guide philatélique à l'usage des collectionneurs et des clubs». Un classique alors vendu au prix astronomique de 0,50 \$!

La collection de timbres ménage mille joies;

c'est d'abord l'excitante poursuite d'une pièce,

la satisfaction de la posséder,

les expériences vécues en chemin,

l'enrichissement qu'apportent les rapports sociaux;

c'est aussi le charme de ces vignettes en couleur

qui vous prennent et vous initient

à l'histoire,

à la minéralogie,

aux fleurs,

aux papillons,

aux arts,

à la géographie

et aux mille et une choses de la vie.



Introduction

Voici un projet pour le moins ambitieux, mais qu'il nous plaît de vous présenter car il représente un beau défi pour la Fédération québécoise de philatélie. Certes, le mot « encyclopédie » peut sembler pour le moins pompeux, mais il rend bien, par contre, l'idée première de cette entreprise : rendre compte de tous les aspects de la philatélie et offrir un outil à tous les collectionneurs soucieux de parfaire leurs connaissances et, de là, progresser dans ce formidable hobby.

Comme il s'agit d'une vaste entreprise, il va de soi que nous ferons appel à tout ce qui bouge dans le milieu philatélique pour vous présenter un contenu de qualité. Il ne s'agit pas de réinventer la roue, bien sûr, c'est pourquoi nous puiserons et nous nous inspirerons à l'occasion de tous les ouvrages à notre disposition, qu'ils aient été produits ici ou à l'étranger, en français ou en anglais. Les sources seront indiquées quand il s'agira de matériel déjà publié... avec, bien sûr, le consentement des auteurs ou de l'éditeur (il n'est pas question de faire des emprunts à leur insu et sans leur accord). Mais, avant tout, cette Encyclopédie de la philatélie sera une œuvre originale, avec des rubriques variées à souhait.

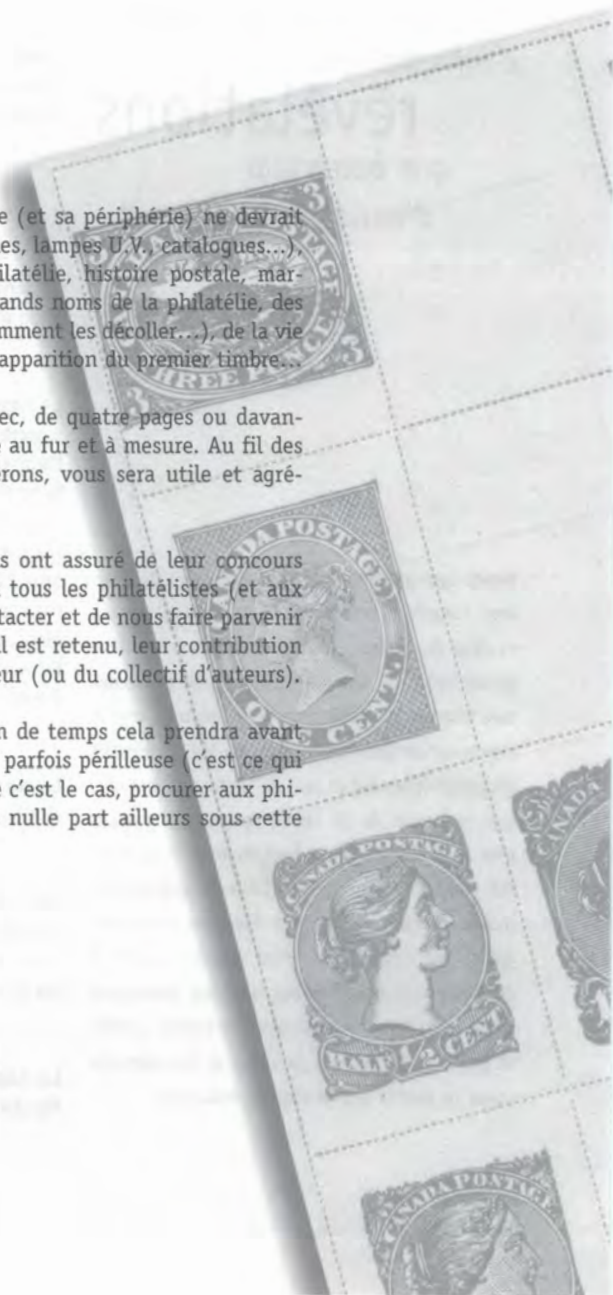
Parlons-en, justement, de ces rubriques. En fait, rien qui touche la philatélie (et sa périphérie) ne devrait nous échapper. Ainsi, nous traiterons des outils du philatéliste (loupe, brucelles, lampes U.V., catalogues...), des types de collection (thématique, classique...), des spécialités (aérophilatélie, histoire postale, marcophilie...), des timbres et de leurs secrets (types, variétés, erreurs...), des grands noms de la philatélie, des administrations postales, des « trucs du métier » (où se procurer des timbres, comment les décoller...), de la vie philatélique (clubs et associations, ventes aux enchères, expositions...) et de l'apparition du premier timbre...

Nous vous proposerons un fascicule dans chaque numéro de Philatélie Québec, de quatre pages ou davantage, que nous vous recommandons de détacher et d'insérer dans un cartable au fur et à mesure. Au fil des numéros, vous vous constituerez ainsi une documentation qui, nous l'espérons, vous sera utile et agrémentera d'autant le temps que vous passez avec vos timbres.

Enfin, bien que nous ayons déjà contacté quelques collaborateurs, qui nous ont assuré de leur concours (et qui sont d'ailleurs à l'œuvre... et à l'épreuve), nous lançons un appel à tous les philatélistes (et aux clubs!), qui souhaiteraient aussi contribuer à cette encyclopédie, de nous contacter et de nous faire parvenir un texte (d'une cinquantaine de mots ou davantage) qui pourrait devenir, s'il est retenu, leur contribution à cet ouvrage. Nous indiquerons à la fin de chaque rubrique le nom de l'auteur (ou du collectif d'auteurs).

Il est trop tôt pour dire combien de pages comptera cet ouvrage, ni combien de temps cela prendra avant de le mener à terme, mais, d'ores et déjà, sachez que l'aventure, téméraire et parfois périlleuse (c'est ce qui lui donne du piquant!), en vaut la chandelle, surtout si l'on souhaite, comme c'est le cas, procurer aux philatélistes francophones une somme de renseignements que l'on ne retrouve nulle part ailleurs sous cette forme. Allez, hop! C'est parti!

Jean-Pierre Durand
Initiateur du projet
Mars 2003



*Le timbre, ce mystérieux
petit rectangle de papier
que l'on achète,
Le timbre
colle sur une lettre et fait
et voyager à travers
le monde. ses*

*Ce morceau de papier
nous donne bon nombre
d'informations*

révélation

*que beaucoup
d'entre nous ignorent.*

Note : Contrairement aux timbres français, les timbres canadiens ne donnent pas d'indication sur l'auteur du timbre. Cette information se retrouve plutôt dans la marge du feuillet ou sur la couverture d'un carnet. Pour l'anecdote, précisons que le timbre sur Jacques Cartier, émis en 1984, indiquait exceptionnellement le nom de l'auteur. Il faut dire que ce timbre de 32 cents, émis conjointement avec un timbre identique français de 2 francs, avait été imprimé en France. Par ailleurs, particularité locale, les timbres de Grande-Bretagne n'affichent jamais leur origine, si ce n'est qu'avec le portrait du souverain. Nous verrons dans de prochaines rubriques d'autres mots associés au timbre, comme la gomme, le filigrane, le cadre et le cartouche (dans ce dernier cas, le mot est masculin).

Le recto

Partie du timbre qui donne le plus d'informations et qui est délimitée le plus souvent par une marge blanche.

Valeur faciale

Cette valeur est l'équivalent du prix dont le client doit s'acquitter pour acheter des timbres. Plusieurs valeurs existent et correspondent aux différents tarifs d'acheminement du courrier.

La marge

Espace entre le visuel du timbre et la dentelure.

Les dents du timbre

Les dents ou dentelure, résultat de la perforation des feuilles de timbres au moment de l'impression et qui permet de pouvoir découper les timbres aisément.

L'usage postal et la date d'émission

Mention qui nous précise l'organisme émetteur du timbre-poste et l'année de l'émission du timbre.

Le sujet

Titre exact du timbre inscrit dans son intégralité.

Le nom du pays émetteur

À partir de 1849, les timbres étaient revêtus de la mention « République française », puis « Empire français » et de nouveau « République Française ». À partir de 1933, les timbres ont comporté la mention « RF » jusqu'en 1941, puis « Postes Françaises » jusqu'en 1943. Ensuite, seule la mention « Postes France » figurait sur les timbres. En 1945, les mentions « République Française » ou « RF » refont leur apparition. La mention « République Française » est sur tous les timbres de 1974. Depuis 1975, seul le mot « France » est mentionné et ce, jusqu'en cours d'année 1981. À partir de 1981, la mention « République Française » réapparaît jusqu'à l'émission du timbre Cérès de juillet 1999. Depuis cette date, les timbres portent à nouveau la mention « RF ».

Le nom du dessinateur ou du concepteur

Mentionné dans la marge du timbre à gauche.

Initiale du lieu d'impression du timbre

Imprimerie des timbres-poste et de valeurs fiduciaires. Cette imprimerie se situe à Périgueux, elle imprime tous les timbres de France et de nombreux autres pays.

Le nom du graveur

Mentionné dans la marge du timbre à droite.



En 1975, La Fédération des sociétés philatéliques du Québec, l'ancêtre de la Fédération québécoise de philatélie, publiait un magnifique petit volume de 74 pages sur la philatélie. Ce volume, publié en collaboration, s'intitulait «La philatélie. Pour qui? Pourquoi? Comment? Guide philatélique à l'usage des collectionneurs et des clubs». Un classique alors vendu au prix astronomique de 0,50 \$!

La collection de timbres ménage mille joies;

c'est d'abord l'excitante poursuite d'une pièce,

la satisfaction de la posséder,

les expériences vécues en chemin,

l'enrichissement qu'apportent les rapports sociaux;

c'est aussi le charme de ces vignettes en couleur

qui vous prennent et vous initient

à l'histoire,

à la minéralogie,

aux fleurs,

aux papillons,

aux arts,

à la géographie

et aux mille et une choses de la vie.

La collection de timbres



Timbre d'usage courant (*definitive stamps*)

Il s'agit des timbres de tous les jours, ceux qui, plus souvent qu'autrement, ne payent pas de mine. Ils sont souvent de petit format, monochromes (ce qui est de moins en moins vrai cependant) et tirés, parfois même à plus d'une reprise, à un très grand nombre de copies. Ils demeurent longtemps disponibles dans les bureaux de poste pour l'affranchissement. Leurs différentes valeurs faciales permettent d'affranchir tout genre de courrier selon les tarifs postaux en vigueur.

Leurs sujets ne sont pas toujours jojo, quoique depuis quelques années les administrations postales redoublent d'effort pour en faire des timbres tout aussi jolis que les commémoratifs. Comparer les « usage courant » aux commémoratifs, c'est un peu comme comparer vos vêtements de tous les jours à ceux que vous portez le dimanche ou lors des grandes occasions. On aurait tort de lever le nez sur les timbres d'usage courant, car, après tout, on pourrait passer à côté d'un Penny Black (le premier timbre du monde)!

Retenons toutefois que, même si leur raison d'être est d'affranchir le courrier, les timbres d'usage courant peuvent véhiculer un message et avoir une utilisation thématique.

On entend parfois les mots « émissions définitives » pour les décrire, mais je crois qu'il s'agit d'une forme fautive, d'un calque de l'anglais... donc, à éviter.

Timbres commémoratifs (*Commemorative stamps*)

Pour une raison facile à imaginer (format généralement plus grand que les courants, belles images polychromes, etc.), les timbres commémoratifs ont la cote auprès des collectionneurs. Sans eux, la philatélie serait probablement un loisir moins populaire et moins répandu qu'il ne l'est. Émis à l'occasion d'un anniversaire ou en souvenir d'un événement, d'un site ou d'un personnage, ils sont donc d'ordinaire plus attrayants que les timbres d'usage courant. Ils tranchent d'avec les séries répétitives de têtes couronnées, d'armoiries et des timbres avec chiffre valeur.

Contrairement aux timbres courants, leur tirage est limité. Ils sont mis en vente pendant une période de temps déterminée, souvent courte (de nos jours, au Canada, pendant une année), puis retirés des comptoirs postaux. *Stricto sensu*, sur le plan postal, ils sont superfétatoires. Mais chacun sait qu'ils enjolivent fort bien le courrier et que quiconque les utilise fait preuve de bon goût.

Les premiers commémoratifs ont été émis en 1893 par les États-Unis pour souligner le 4^e centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. D'autres sources accordent toutefois cette première mondiale à la Nouvelle-Galles du Sud (Australie) et à sa série de 1888 en l'honneur du centenaire de la présence britannique.



Timbres oblitérés (*Used stamps*)

Ils ont servi à affranchir le courrier, et, par le fait même, ils ont été annulés. Certains collectionneurs les préfèrent, car ils les jugent plus authentiques, on pourrait même ajouter « plus méritants ». Par ailleurs, ils sont moins dispendieux à l'achat puisque leur pouvoir d'affranchissement a été utilisé (il ne faut pas prendre cette affirmation au pied de la lettre, car il y a parfois des exceptions pour les timbres plus anciens). Il n'est pas interdit non plus – et certains l'ont compris – de collectionner à la fois les neufs et les oblitérés.



Il est très important, quand on collectionne les oblitérés, de préférer les timbres portant un cachet d'oblitération bien lisible. Dans ce cas, l'oblitération doit être légère et non trop encrée. Les timbres oblitérés par un trait de plume sont moins intéressants. Les oblitérations de complaisance et les usages tardifs (timbres utilisés et oblitérés des années après leur retrait des bureaux de poste) ont moins de valeur. Enfin, qui dit oblitérés ne doit pas s'imaginer qu'ils méritent moins de soins que les neufs. Une dent en moins, une copie mal centrée... et vous n'avez plus entre les mains qu'un simple « pétard mouillé ».

On entend parfois le mot « usé » pour désigner un timbre oblitéré (mais ce terme est un anglicisme).



Timbres neufs (*Mint stamps*)

Ils n'ont jamais servi à affranchir le courrier. Certains collectionneurs les préfèrent, car ils sont intacts. Ils nécessitent un grand soin, afin que rien ne vienne altérer leurs couleurs, leur gomme, etc. d'où l'importance d'utiliser les brucelles pour les manipuler. Notons qu'un timbre avec trace de charnière vaudra toujours moins qu'un timbre dont la gomme est impeccable. En fait, ce n'est pas sorcier, le timbre neuf doit avoir, autant que possible, la même fraîcheur que le jour où quelqu'un se l'était procuré au comptoir du bureau de poste; il doit n'avoir subi aucune dégradation.

Mancoliste (*Want List*)

Il s'agit de la liste des pièces philatéliques qui manquent à un collectionneur pour compléter sa collection thématique ou par pays. Il est utile de tenir une telle liste, si possible dans un format de poche, de façon à l'avoir toujours sur soi. À moins d'avoir une mémoire d'éléphant, la mancoliste vous évitera d'acheter un timbre que vous aviez déjà. Des copies de cette liste peuvent aussi être données à un négociant ou à un collectionneur avec qui vous faites des échanges.

Devraient figurer sur cette mancoliste le nom du pays émetteur, le numéro de catalogue, l'année d'émission et la cote. Bien entendu, votre mancoliste peut être sélective et n'indiquer que les timbres que vous souhaitez vous procurer. Il ne faut pas oublier non plus de biffer l'objet une fois que vous l'avez trouvé, sinon gare aux doubles!

Musiciens

Papillons

Acteurs

Faune

Flore

Poupées

Thématique : Faut-il être exhaustif à tout prix?

En philatélie comme ailleurs, il existe des personnes compulsives. Or, si vous faites une thématique sans discernement et que vous n'hésitez donc pas un instant à vous procurer tout ce qui vous tombe sous la main, pourvu que cela se rattache à votre thématique chérie, vous risquez fort de faire des dépenses qui grèveront votre portefeuille pour un bon bout de temps.

Chiens

D'abord, vous êtes-vous déjà demandé s'il était absolument essentiel de tout vous procurer ? Non seulement cela ne devrait pas être le cas, mais, pour certaines thématiques, quand bien même vous souhaiteriez être exhaustif, vous n'y arriveriez même pas ! Prenons la thématique de l'espace : Y a-t-il un pays sur la planète, hormis le royaume de Bouroubourou, qui n'ait pas consacré au moins un timbre, voire un bloc-feuillet à cette thématique ? À moins d'être riche comme Crésus ou de vendre autant de disques que Céline Dion, mieux vaut dans ce cas vous abstenir. Et, de toute façon, tous ces timbres en valent-ils vraiment la peine ? Ne vous laissez pas prendre au piège.

Je connais un collectionneur qui fait la thématique des automobiles et qui se fait un point d'honneur de tout acheter. Cela lui coûte une petite fortune chaque mois. Son négociant - ce n'est pas lui qui va s'en plaindre - lui met de côté toutes les voitures sur timbres. Comme certaines administrations postales ont compris assez tôt que les thématiques populaires (cinéma, animaux domestiques, etc.) étaient un bon filon à exploiter, elles y vont gaiement et n'hésitent pas à émettre des timbres sans compter, et même offrir des versions non dentelées, etc. Si vous n'y prenez garde, vous serez bientôt le dindon de la farce... et, je vous prie de me croire, la thématique dindon est très populaire chez certaines administrations postales sans scrupules.

Roses

Motos

Bien entendu, le philatéliste est libre de collectionner ce que bon lui semble, mais, pour les autres, on ne saurait trop conseiller d'y aller mollo. D'abord, parce que la surabondance finit par lasser (il n'y a plus de recherche, donc plus de défi, car vous n'êtes désormais qu'un consommateur). Ensuite, parce que tout n'est pas d'égale valeur (un timbre provenant de l'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon illustrant une baleine est plus approprié qu'un timbre illustrant la même baleine provenant d'un pays n'ayant aucun accès à la mer). Enfin, comment voulez-vous mettre en valeur votre collection si elle subit des apports sans fin...

Plutôt que de vous procurer tous les timbres sur un sujet donné, essayez de trouver les timbres marquants, ceux qui comptent vraiment (exemple : le premier papillon apparu sur un timbre). Évitez de vous procurer des timbres qui n'ont aucun lien avec la réalité du pays qui les émet. Soyez circonspect et pensez-y deux fois plutôt qu'une avant d'acheter un timbre. Posez-vous cette question : ce timbre viendra-t-il enrichir ma thématique, y apportera-t-il quelque chose d'utile ? Rappelez-vous que c'est la variété et la qualité des pièces qui rendront votre collection attrayante, pas la quantité.

Fleurs

Chats

Voitures

Les échanges avec des collectionneurs étrangers

Un des plaisirs de la philatélie est d'échanger avec des collectionneurs étrangers. Cela peut être un excellent moyen de vous départir de vos doubles et d'obtenir en échange des timbres étrangers. Avec le temps, vous pourrez peut-être même créer des liens d'amitié avec vos correspondants.

Trouvez-vous tout d'abord un ou deux correspondants étrangers, et écrivez-leur en affranchissant vos lettres de beaux timbres commémoratifs. Vous pouvez trouver plusieurs sites d'échange sur Internet, mais, si d'aventure vous placez une petite annonce, prenez la peine de préciser que vous recherchez des timbres, sinon l'«échangiste» qui vous écrira aura peut-être autre chose à vous proposer que des timbres! Plusieurs clubs philatéliques proposent gratuitement des petites annonces d'échanges sur leur site. Lisez attentivement ces petites annonces, afin de vous assurer que vous ne vous trompez pas sur la nature des échanges. Souhaitez-vous échanger des timbres neufs ou oblitérés? Des timbres classiques ou de nouvelles émissions?

Certains correspondants sont parfois davantage des négociants en timbres-poste que des collectionneurs ordinaires. J'ai déjà vu un collectionneur roumain me proposer de pleines feuilles de timbres neufs de son pays en échange de la même quantité (et de la même valeur) en timbres canadiens. Or, où vouliez-vous que j'écoule tous ces timbres, moi qui n'en fais même pas le commerce?

Autre problème rencontré: les timbres en mauvais état. Soyez dès le départ très clair, pour ne pas dire intransigeant, avec votre correspondant sur la qualité attendue des timbres échangés. J'ai déjà eu un correspondant qui glissait constamment parmi les timbres qu'il me faisait parvenir des timbres édentés, pliés ou déchirés. Je les lui retournais, bien sûr, mais c'était une perte de temps.



Vos échanges seront basés sûrement sur un catalogue, mais lequel prendre? Selon le pays, il est possible que l'on utilise des catalogues comme Scott, Michel, Yvert & Tellier, etc. Vous pouvez bien sûr vous les procurer, ou, encore, vous entendre avec votre correspondant pour utiliser des photocopies choisies en fonction de vos échanges.

La langue écrite par votre correspondant pourra être le français ou l'anglais, ou un charabia que vous aurez grand peine à déchiffrer. Selon que vous passerez par un club philatélique francophone, un journal philatélique anglophone, il est probable que la langue ira à l'avantage. Vous pouvez aussi faire appel à l'Alliance française, présente dans d'innombrables pays et qui pourra vous mettre en contact avec un locuteur de langue française.

Un conseil en terminant : la première fois que vous répondrez à une petite annonce, évitez de faire un envoi de timbres trop dispendieux. Allez-y doucement d'abord, afin de vous assurer de la bonne foi de votre correspondant. Et, de grâce, le jour où vous ne verrez plus l'utilité d'échanger avec votre correspondant, prenez la peine de lui écrire un mot gentil afin qu'il garde un bon souvenir de son correspondant du Canada!

Jean-Pierre Durand
Initiateur du projet
Juillet - Août 2003

Quelques types de timbres

Bande (strip)

Ensemble d'au moins trois timbres solidaires, alignés en une seule rangée (bande horizontale) ou une seule colonne (bande verticale). Les philatélistes préfèrent les bandes horizontales, entre autres, parce qu'elles se placent mieux dans une collection. La définition de « bande » inclut les timbres identiques ou différents.



Timbre d'une poste privée locale de Nouvelle-Zélande, qui utilisait des pigeongrammes de 1897 à 1908.

Pigeongramme (Pigeongram)

C'est ainsi que l'on appelle les messages imprimés sur du papier très léger (papier pelure) ou sur microfilms, accrochés aux pattes des pigeons voyageurs. Ce système peu banal d'acheminement du courrier fut utilisé en 1870 pour faire parvenir des nouvelles aux Parisiens assiégés par les troupes prussiennes. Les pigeongrammes furent aussi utilisés dans d'autres pays à des fins postales. Alors, la prochaine fois que, chemin faisant, vous verrez un pigeon, donnez-lui un croûton...

qui sait, son aïeul a peut-être déjà distribué du courrier important!



Timbre burelé

Par le passé, cela signifiait surtout des entrelacs de lignes courbes formant le fond de sûreté d'un timbre sur lequel on imprimait l'illustration du timbre. Le « burelage » peut aussi servir à annuler une marge de feuille, de façon à empêcher l'utilisation de ces surfaces par les faussaires.



Timbre français de 1936 pour la poste aérienne, de couleur outremer avec « burelage » rose.

O.H.M.S.

On rencontre cette abréviation sur plusieurs timbres canadiens, mais aussi dans d'autres pays du Commonwealth britannique. Cela se traduit par « *On Her (ou His) Majesty's Service* » (ou « *Au service de Sa Majesté* »). Rassurez-vous, il ne s'agit pas de timbres à l'usage privé de l'agent 007! Il s'agit en fait de timbres officiels (*official stamps*) ou, si vous préférez, de timbres de Service, réservés à l'affranchissement exclusif des ministères (ou du gouvernement).



Au Canada, les timbres de Service avec OHMS furent d'abord perforés (*Perforated Official Stamps*), de 1923 jusqu'en 1949. Par la suite, le ministère des Postes préféra surcharger en noir les lettres OHMS (*Overprinted Official Stamps*). En 1950, on remplaça ce sigle par la lettre « G » (mise pour Gouvernement), qui avait l'avantage, bilinguisme oblige, d'être comprise dans les deux langues. Les dernières surcharges « G », utilisées à la fin de 1963, se retrouvent sur des timbres de la série dite du Camée.



Les premiers timbres officiels des États-Unis datent de 1873. Il y en a encore de nos jours, mais ils portent maintenant la mention « *Penalty for private use...* » (interdit pour un usage personnel), suivie d'un montant pour le moins dissuasif qui va dans les trois chiffres. Comme quoi, dans la vie, un « service » n'est pas forcément gratuit!



Les premiers timbres de Service américains remplaçaient la désignation du pays par le nom du ministère concerné.

Notons que les timbres de Service peuvent être aussi à l'usage d'organismes internationaux (Société des Nations, Unesco, etc.), mais nous aborderons ce sujet en profondeur dans une autre rubrique.



Timbre de Service de la République démocratique allemande (1956).

We are pleased to introduce "Quick Sticks" Canada Post Corporation's first self adhesive stamp. In this package you will find twelve pressure sensitive stamps that will stick to your letters, postcards, or parcels: all you have to do is bend, peel and stick.

La Société canadienne des postes est fière d'introduire "Timbriexpress", sa première série de timbres auto-collants. Dans cette trousse, il y a douze timbres auto-collants pour lettre, carte postale ou colis. C'est simple: plier, détacher et apposer.



Intérieur du premier carnet de Timbriexpress de 0,38\$.

Timbre autocollant ou autoadhésif (self-adhesive stamp)

Timbre qui adhère à une surface sans avoir été au préalable humecté. Le premier timbre autoadhésif canadien a été émis le 30 juin 1989. Les autocollants émis au Canada ont d'abord été commercialisés sous le nom de *Timbrexpress* (ou *Quick Stick Stamps...* en chinois). Les autocollants sont offerts généralement en carnets. Ils ne comportent bien entendu aucune dentelure, sauf parfois quand ils sont découpés à l'emporte-pièce (*die-cut*) pour ressembler davantage à de « vrais » timbres. Neuf, ce type de timbre ne peut se conserver qu'avec son support. Oblitéré, il peut être décollé plus ou moins facilement (dépendant de la provenance). Dans le doute, conservez-le sur fragment (ou sur pli entier). Leur côté pratique les rend de plus en plus populaires auprès des consommateurs. Les philatélistes devront bien s'y faire un jour s'ils ne veulent pas passer pour vieux jeu!



Timbre autocollant avec dentelure sur deux côtés.



Timbre autocollant avec dentelure sur quatre côtés.

Bend and Tear ↓
Plier et déchirer ↓

1

2

Peel
Bend the booklet slightly, lift one corner of the stamp and peel it off the backing paper.

Détacher
Recourber le carnet légèrement, soulever le coin d'un timbre et détacher ce dernier de son support.

Stick
Place the stamp on the upper right-hand corner of the envelope and press down.

Apposer
Placer le timbre dans le coin supérieur droit de l'enveloppe et exercer une pression.

#137

QUICK STICKS TIMBREXPRESS

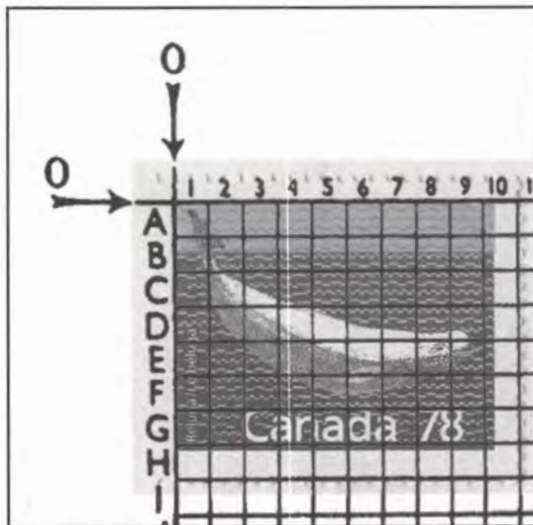
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes

Photographie: Photostudio
Ed. Brooks, Sherwood House, J.H. Kravitz
Mauritius

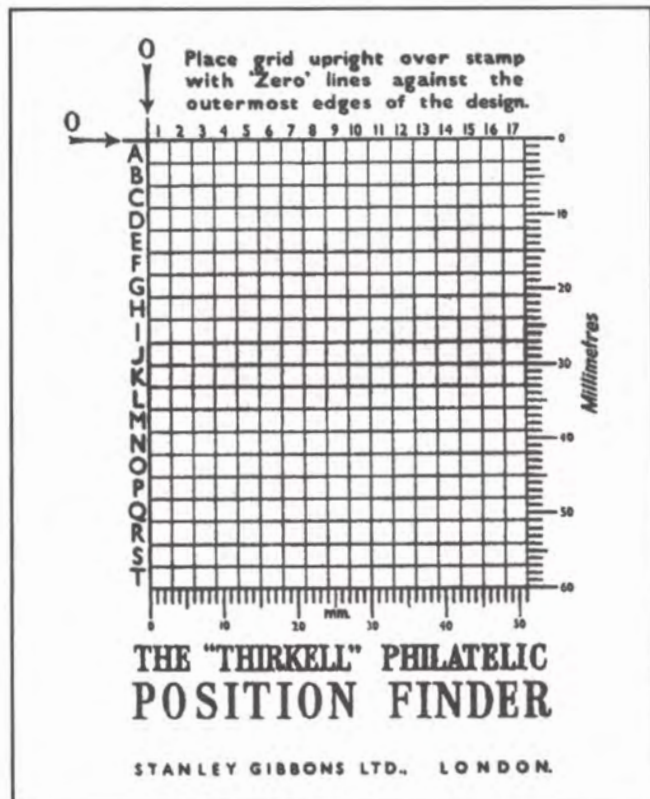
Recto du premier carnet de Timbrexpress 0,395.
On y retrouve les instructions pour utiliser cette nouvelle « race » de timbre.

Grille Thirkell (*The Thirkell Philatelic Position Finder*)

Nous reprenons ici l'explication de la grille Thirkell, déjà publiée dans une des chroniques de Richard Gratton, spécialiste des erreurs et variétés, parue dans *Philatélie Québec* (n° 182, novembre 1993): « Cette grille fut mise au point par la compagnie Stanley Gibbons en Angleterre et sert à positionner les variétés ou les défauts se trouvant sur les timbres-poste sans avoir à donner de longues descriptions. Cependant, il est très important d'être en mesure de bien savoir l'utiliser: on doit toujours aligner les coordonnées 0,0 avec la marge du design du timbre-poste et non pas avec la dentelure. Par exemple, si vous avez placé la grille correctement sur le timbre canadien illustrant un béluga, l'œil de celui-ci sera à E8. ».



Agrandissement de la superposition de la grille Thirkell et du timbre « Le béluga ».

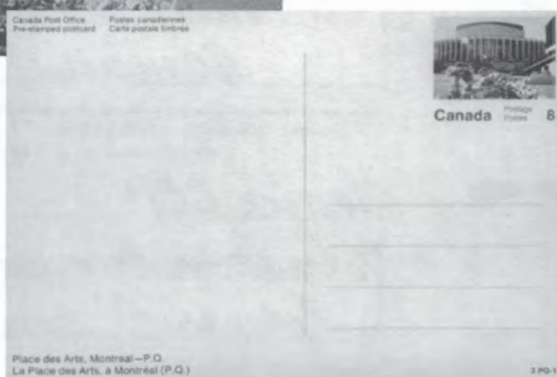


Entier Postal

(Postal stationery)



ill. 1a



ill. 1b

On appelle entier postal une enveloppe, une carte postale, une carte-lettre, une bande pour journaux, un aérogramme, etc. sur lequel le timbre a été directement imprimé. Le premier entier postal connu provenait de Sardaigne en 1818. Il s'agit d'une feuille de papier timbré dont l'illustration montre un cheval (*cavallini*). En même temps que le célèbre « Penny Black », la Grande-Bretagne émettait en 1840 l'enveloppe Mulready, qui est le second entier postal connu.

L'entier postal forme un tout comprenant son support (carton ou papier), le timbre, le texte et l'illustration. Parfois, le timbre sur l'entier postal est différent des timbres-poste « ordinaires », d'usages courant ou commémoratif. C'est le cas de cette carte postale de 1972 illustrant la Place des Arts de Montréal, dont on représente ici le recto (ill. 1a) et le verso (ill. 1b). Parfois, le timbre est du même type que les timbres d'usage courant, c'est le cas de cet entier postal belge de 1996 (ill. 2). Il est impérieux de ne jamais découper la vignette provenant d'un entier postal. Ce faisant, il perdrait tout intérêt philatélique. Par le passé (c'était encore le cas en 1960 quand j'ai commencé à collectionner), certains albums de timbres comportaient des cases prévues pour y fixer une figurine découpée de son entier. Rangez vite votre paire de ciseaux, cela ne se fait plus, et jetez-moi à la poubelle ces vieilles vignettes massacrées! Un entier postal, son mot l'indique, doit demeurer entier. Point final!



ill. 2

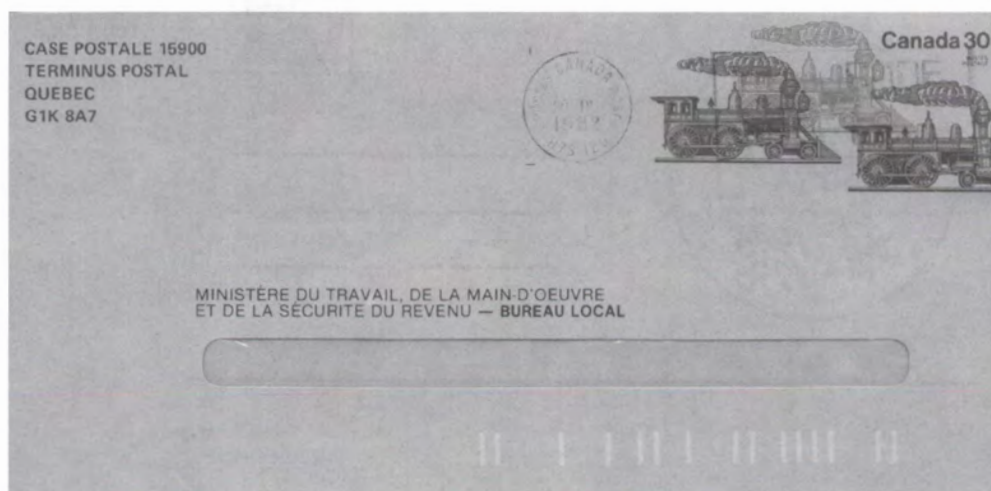


ill. 3

Il existe plusieurs sortes d'entiers postaux, dont, entre autres, les entiers officiels, les entiers fabriqués sur commande et les entiers repiqués.

Les entiers officiels (ill. 3 et 4) sont des formulaires destinés à faciliter la vie des usagers en leur évitant d'avoir à se procurer du papier et une enveloppe pour expédier un message. Ils sont tout simplement pratiques et souvent, surtout de nos jours, fort attrayants.

Les entiers fabriqués sur commande (ill. 5) sont offerts par la poste à de gros utilisateurs pour des besoins spécifiques.



ill. 5

Adresse
Nom
EXPÉDITEUR :

PAR AVION



AÉROGRAMME

M _____

Deuxième pliage

Ce pli ne sera pas acheminé par avion
s'il contient un objet quelconque.

Premier pliage

Enfin, les entiers repiqués (ill. 6) sont des entiers officiels sur lesquels des particuliers (ou un club philatélique) font imprimer par leurs propres moyens des annonces publicitaires ou des mentions commémoratives.

Comme les timbres, l'entier postal peut être utilisé en philatélie thématique. Dans le fond, il s'agit ni plus ni moins d'un gros timbre. Idéalement, on privilégie d'abord le timbre de l'entier postal et ensuite, l'illustration. Dans le meilleur des mondes, un entier postal pourrait avoir un timbre, une illustration et une oblitération en parfaite concordance. Il faudrait alors parler d'un entier maximum.

Il existe sur le marché des catalogues spécialisés pour les entiers postaux. Au Canada, nous avons l'incontournable *Webb's Postal Stationery Catalogue of Canada and Newfoundland*. La 7^e édition, réalisée en 2000, est la plus récente au moment de la rédaction de ce texte.



ill. 6

Mancoliste (Want list)

La mancoliste est, comme son nom le laisse supposer, une liste que le collectionneur rédige et qu'il traîne avec et sur lui. Elle contient les numéros des timbres recherchés. Par la même occasion, elle évite au collectionneur de se procurer par inadvertance un timbre en double. C'est en quelque sorte l'équivalent d'une liste d'épicerie pour un philatéliste. On peut s'en servir lors des rencontres d'un club, au moment d'un salon philatélique, quand on va chez un négociant, etc. On peut aussi en envoyer copie à un correspondant à l'étranger. La mancoliste peut comporter, en plus du numéro de catalogue, quelques notes supplémentaires sur le timbre.

Timbres d'enregistrement de la province de Québec (1867-1964)

Par Jean-Pierre Forest



Depuis 1864, le Canada et les provinces ont successivement émis des timbres fiscaux ou de revenu pour contrôler l'entrée de fonds au gouvernement en contrepartie d'honoraires ou de services rendus par des fonctionnaires dûment mandatés à cet effet. Au fédéral, ces timbres ont été principalement utilisés à des fins de taxe d'accise ou de taxe sur les effets financiers; alors qu'au Québec, ces timbres ont été émis aux fins de confirmation de paiement d'honoraires perçus sur les documents légaux (timbres de loi) ou sur les actes notariés (timbres d'enregistrement) ou encore pour confirmer le paiement de la taxe ou les droits sur les assurances, les valeurs mobilières, les alcools et autres services (assurance-chômage, vacances du Comité de la construction, etc.). Des 158 timbres émis pour la province de Québec, seuls les 36 timbres d'enregistrement seront abordés ici.

Les timbres d'enregistrement sont apparus dans les registres des bureaux d'enregistrement le 1^{er} janvier 1867. Par la suite, on les vit apparaître sur tout acte, avis ou certificats produit par les bureaux d'enregistrement de la Province de Québec. Il y avait environ 72 bureaux en 1887 et on en dénombrait près de 73 en 1997. D'après les textes réglementaires, il devait y avoir un bureau d'enregistrement par circonscription électorale. Ce nombre de bureaux est appelé à décroître au cours des prochaines années en raison de la numérisation et de l'archivage magnétique des données. En conséquence, le remplacement du papier en tant que moyen de support physique des dossiers surviendra inévitablement à brève échéance.

Les timbres d'enregistrement du Québec ont fait l'objet de quatre émissions distinctes, à savoir :

- celle du Bas-Canada (1867-1870) (ill. 1);
- des castors (1870-1913) (ill. 2);
- des chiffres (1913-1962) (ill. 3);
- des armoiries (1962-1965) (ill. 4).



ill. 2 - 1871-1911



ill. 3 - 1912-1962



ill. 1 - 1867-1870



ill. 4 - 1962-1965

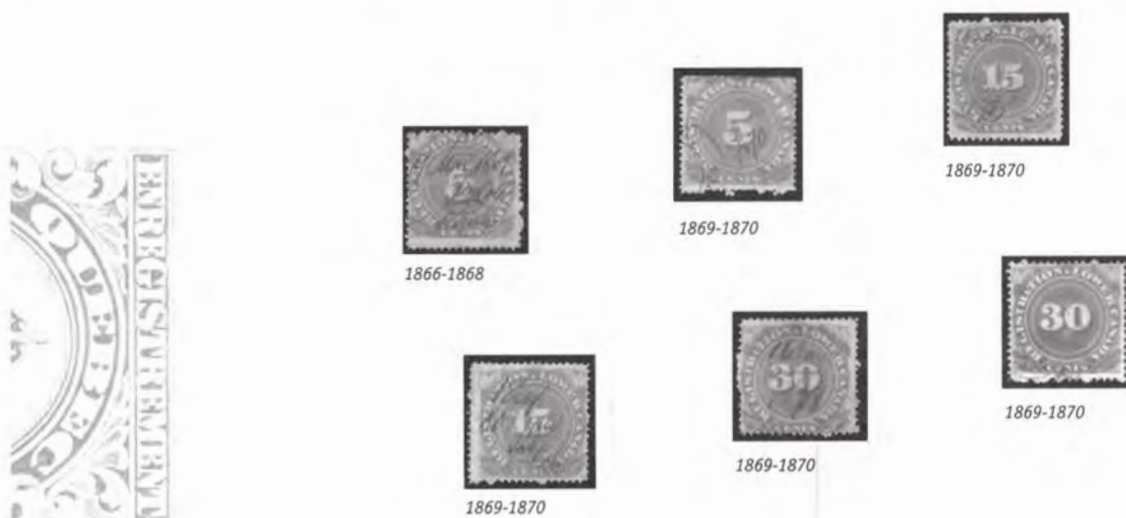


Émission du Bas-Canada

Il y a eu deux émissions des timbres du Bas-Canada (ill. 5) :

1. De 1866 à 1868, les timbres des trois dénominations 5 ¢, 10 ¢ et 15 ¢ sont de couleur brun-rouge.
2. De 1868 à 1871, les timbres sont de couleur vermillon. Sur document, le tarif de 5 ¢ est peu fréquent; on le trouve souvent jumelé avec deux de ses petits frères pour compléter le tarif de 15 ¢. Le tarif de 30 ¢ (timbre rouge-brun) sur les documents d'avant 1869 est moins fréquent et commanderait une prime substantielle. Plus le nombre de mots utilisés dans l'acte est élevé, plus le tarif le sera.

On retrouve les timbres du Bas-Canada sur les documents suivants: acte de vente, tutelle, résiliation, correction, avis au registrateur, avis de décès, contrat de mariage, avis de bail, hypothèque, donation et transfert, pour n'en citer que quelques uns.



ill. 5 - Émission du Bas-Canada (Lower Canada).

Jean Montgomery, fermier du Canton de Melbourne, a comparu devant M^e Daniel Thomas, notaire public du Bas-Canada, résidant dans la ville de Sherbrooke (ill. 6). Dans ce document, Montgomery se reconnaît endetté à Rilley Gallup, fermier de Melbourne, pour la somme de 800 \$ et s'engage à la lui rembourser le premier décembre de chacune des prochaines années en tranche de 300 \$, plus les intérêts courus.



ill. 6 - Hypothèque 7/06/1867

Émission chiffres dans médaillon (1866-1871)

Les timbres d'enregistrement (ill. 7) ont été utilisés le 1^{er} octobre 1864 sur les actes notariés et à compter du 1^{er} janvier 1867 dans les registres comptables des bureaux d'enregistrement. Au cours du mois de février 1866, les timbres ont été remplacés par des empreintes mécaniques qui, à leur tour, ont disparues au début des années 1990.



5 ¢ - Brun-rouille



5 ¢ - Vermillon



30 ¢ - Brun-rouille



30 ¢ - Vermillon



15 ¢ - Brun-rouille



15 ¢ - Vermillon

ill. 7 - Émission du Bas-Canada (Lower Canada).

Le 24 juillet 1880, il était imposé, prélevé et perçu sur chaque titre, instrument ou document enregistré dans tout bureau d'enregistrement et sur chaque recherche faite sur ceux-ci, les droits suivants :

Chaque testament, contrat de mariage ou donation.....	30 ¢
Sur chaque acte ou titre effectuant ou prouvant la vente ou l'échange d'un immeuble, ou hypothèque :	
sur un immeuble quand le prix ou la somme est de moins de 400 \$.....	10 ¢
sur un immeuble quand le prix est de 400 \$ et moins de 1 000 \$.....	30 ¢
sur un immeuble quand le prix est de 1 000 \$ ou plus.....	50 ¢
Sur chaque titre ou instrument, enregistrement, produit ou déposé.....	20 ¢
Sur toute recherche avec ou sans certificat.....	10 ¢

Émission du castor (1871-1912) (ill. 8)

Dentelé 11½, 12, 12½, 11½ x 12 et 12 x 11½

Pendant plus de 40 ans (de 1871 à 1912), les petits castors ont tapissé allègrement les actes notariés ainsi que les registres comptables utilisés dans les bureaux d'enregistrement maintenant désignés Bureau de la publicité des droits (BPD). Les timbres de dénomination 5 ¢, 15 ¢ et 30 ¢ se trouvent encore en profusion.

Plusieurs collègues philatélistes ont entrepris de réunir toutes les dentelures différentes pour chacune des années, à savoir : 11½, 12, 12½, 11½ x 12 et 12 x 11½. D'autres, plus studieux, ont entrepris de monter leurs petits castors par date, par signature de l'officier en poste (73 bureaux, 3 registrateurs pendant 40 ans). Enfin, un savant confrère a entrepris de répertorier ses castors par les marques de poinçon utilisées à la place de l'oblitération manuscrite et aussi de classer toutes les variétés de couleur. L'envergure de leur ouvrage est le l'ordre de 1 000 timbres et, pour ce faire, ils doivent tous se taper l'examen de plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Enfin, il est une dernière catégorie de spécialistes qui recherchent les petits castors en multiples, avec leur bordure et ils affectionnent particulièrement la bordure avec le nom de l'imprimeur.

La série des petits castors a été émise en deux versions : dans la première version, les dénominations 2 ¢, 5 ¢, 15 ¢, 30 ¢ et 50 ¢ sont de couleur verte. Le 1 \$, 2 \$ et 5 \$ sont de couleur orange. A partir de 1907, le 30 ¢ et 50 ¢ sont successivement de couleur bleu et noir, le 1 \$ sera de couleur carmin et le 2 \$ sera brun.



ill. 8 - Émission du Castor (1871-1912).

Il importe de dire quelques mots sur le 2 ¢ vert petit castor, la dénomination la plus rare. Le tarif de 2 ¢ était utilisé uniquement « Pour l'entrée, dans l'index aux immeubles, de tout et chaque titre ou document enregistré, contenant le numéro officiel d'un immeuble affecté, savoir: ...Et pour chaque numéro ou subdivision au-dessus de 25... 2 \$ » Les transactions portant sur la vente de plus de 25 lots étaient plutôt rares à l'époque.

Pour le spécialiste, l'annuaire des registrateurs de la province de Québec, publié à partir de 1885 chez Eusèbe Sénéchal de Montréal est le manuel de référence à posséder.

Enfin, il y a lieu de mentionner que les documents qui ont transité par le Bureau de Montréal ont, en plus des timbres d'enregistrement, un timbre de loi. À titre d'exemple, la déclaration de Compagnie de la firme Carrick Limited (ill. 9), le 25 mai 1910.

À noter qu'il est possible de se procurer l'album des timbres de revenu du Québec au coût de 30 \$, poste incluse, auprès de l'éditeur :

La Société Philatélique de Québec

Case postale 2023
Terminus postal
Québec (QC) G1K 7M9

Le cédérom de cet article (incluant les 4 pages 8½ x 11 couleur et les photos couleur) est également disponible au coût de 10 \$ frais de poste inclus.

Ne manquez pas la suite de cette endyclopédie dans le prochain numéro!

ill. 9 - Avec timbre de loi

Timbres d'enregistrement de la province de Québec (1867-1964)



Par Jean-Pierre Forest

NDLR: Nous vous présentons ici la suite de l'encyclopédie n° 7 en reprenant l'introduction afin de vous situer.

Depuis 1864, le Canada et les provinces ont successivement émis des timbres fiscaux ou de revenu pour contrôler l'entrée de fonds au gouvernement en contrepartie d'honoraires ou de services rendus par des fonctionnaires dûment mandatés à cet effet. Au fédéral, ces timbres ont été principalement utilisés à des fins de taxe d'accise ou de taxe sur les effets financiers; alors qu'au Québec, ces timbres ont été émis aux fins de confirmation de paiement d'honoraires perçus sur les documents légaux (timbres de loi) ou sur les actes notariés (timbres d'enregistrement) ou encore pour confirmer le paiement de la taxe ou les droits sur les assurances, les valeurs mobilières, les alcools et autres services (assurance-chômage, vacances du Comité de la construction, etc.). Des 158 timbres émis pour la province de Québec, seuls les 36 timbres d'enregistrement seront abordés ici.

Émission chiffres sans médaillon (1912-1963) (ill. 10)

L'émission chiffre s'est étalée sur plus de 50 ans. Ce qui est intéressant de noter sur cette émission, c'est la riche variété de couleurs que l'on y retrouve. De foncée qu'elle était au début, la couleur devient pastel vers les années 1950. Au début de l'an 2000, un marchand de Toronto a répertorié la dénomination du 2 ¢. L'utilisation d'une telle valeur sur un document reste à confirmer et, tant que je ne l'aurai pas vue, je demeure sceptique.



5 ¢ - noir



10 ¢ - bistre



30 ¢ - turquoise



15 ¢ - vert



50 ¢ - brun



20 ¢ - olive



1 \$ - olive

ill. 10 - Émission chiffres sans médaillon (1912-1963).
La suite de l'illustration se trouve à la page suivante.



2 \$ - brun-rouge



5 \$ - violet



5 \$ - noir



20 \$ - jaune



2 \$ - brun



50 \$ - orange



100 \$ - rouge

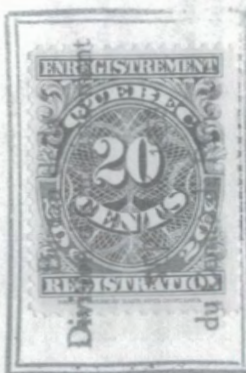


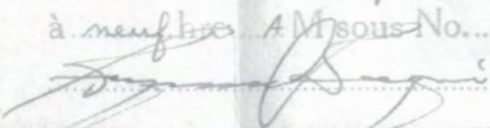
ill. 10 - Émission chiffres sans médaillon (1912-1963).
Cette illustration est la suite de la page précédente.

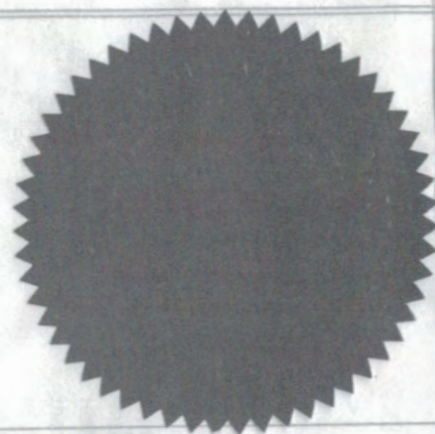


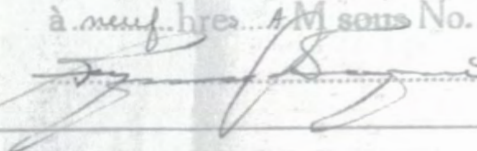
ill. 11

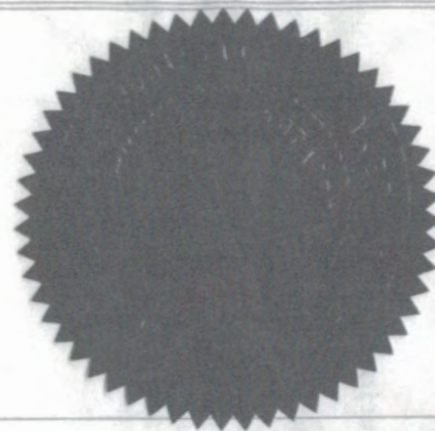
Par ailleurs, certains pourraient se demander le pourquoi d'une dénomination de 50 \$ et même de 100 \$ (ill. 11) sur un timbre d'enregistrement. Qu'il suffise de mentionner que je me rappelle avoir déjà vu, il y a plusieurs années, un document portant sur une fiducie testamentaire de la Shawinigan Power Corporation où le total des timbres apposés s'élevait à plus de 2 500 \$ et autant dans le document annexé. Inutile de dire que le document maître est conservé précieusement par un éminent membre de la prestigieuse British America Philatelic Society (BNAPS).



Je certifie que le présent document a
été enregistré par dépôt au bureau de la
division d'enregistrement du Comté de
Rimouski, à Rimouski, le 17^{ième}
jour du mois de septembre 1958
à neuf hres AM sous No. 111.119
 Régistrateur



Je certifie que le présent document a
été enregistré par dépôt au bureau de la
division d'enregistrement du Comté de
Rimouski, à Rimouski, le 17^{ième}
jour du mois de septembre 1958
à neuf hres AM sous No. 111.118
 Régistrateur



Émission des armoiries (1963-1966) (ill. 13 et 14)

Enfin, la série des armoiries de 1963 vient terminer les timbres d'enregistrement et porte le compteur au nombre total de 36 timbres officiels. Sont exclus du compte final, le timbre de 2 ¢ des chiffres qui restent à être confirmés et le timbre des armoiries sans valeur sur-imprimée qui n'a jamais été utilisé. De ce dernier timbre, il en resterait seulement une vingtaine en circulation. Les principaux intervenants qui ont arpenté la province au début des années soixante pour chasser cette perle rare nous ont tous quittés pour un monde meilleur, non sans avoir laissé à leurs survivants, confrères philatélistes, tout un folklore à ce sujet...



ill. 14 - Émission des armoiries 1 \$ avec le tampon du Bureau d'enregistrement de Sherbrooke.



50 ¢ - Beige et noir



10 ¢ - Beige et noir



1 \$ - Beige et noir



20 ¢ - Beige et noir



2 \$ - Beige et noir

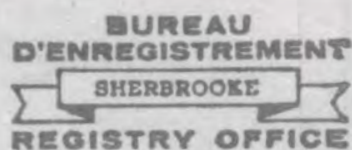


30 ¢ - Beige et noir

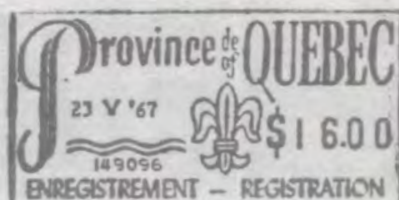


5 \$ - Beige et noir

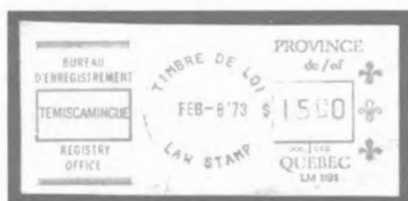
ill. 13 - Émission des armoiries (1963-1966).



ill. 15



En janvier 1966, les timbres d'enregistrement ont été remplacés par des empreintes mécaniques (ill. 15 et 16). Par la suite, la loi sur les timbres a été abolie. La loi sur les timbres a finalement été abrogée le 20 juin 1991 (S.Q. 1991, Chapitre 20, pp. 277-279).



ill. 16

À noter qu'il est possible de se procurer l'album des timbres de revenu du Québec au coût de 30 \$, poste incluse, auprès de l'éditeur :

La Société Philatélique de Québec

Case postale 2023
Terminus postal
Québec (QC) G1K 7M9

Le cédérom de cet article (incluant les 4 pages 8 1/2 x 11 couleur et les photos couleur) est également disponible au coût de 10 \$, frais de poste inclus.

Encyclopédie de la philatélie n° 9



Jean-Pierre Durand

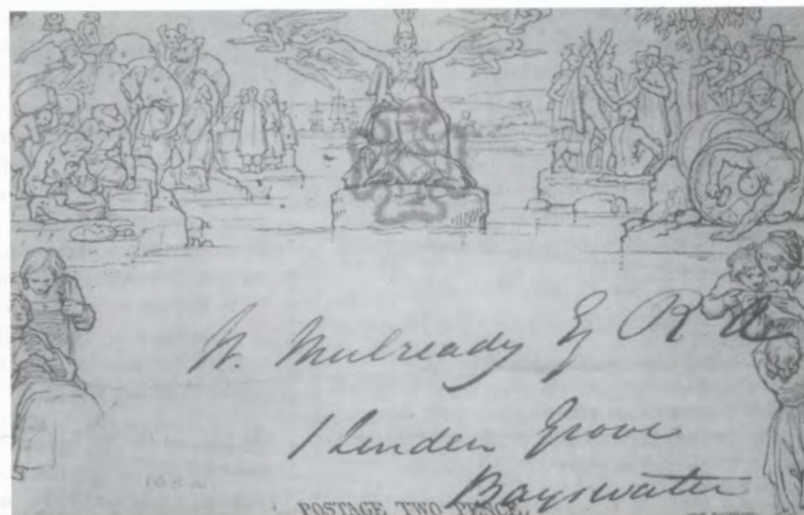
Création du premier timbre-poste en 1840

Sir Rowland Hill (1795-1879), haut fonctionnaire et directeur de l'administration postale britannique est considéré comme l'initiateur et l'inventeur du timbre-poste. Il finalisa sa grande réforme postale en 1839 et le premier timbre apparut un an plus tard. Concurrément au timbre, on utilisa aussi un entier postal (ill. 1) dessiné par William Mulready.

Après maintes péripéties pour faire aboutir sa réforme, le premier timbre, surnommé le *Penny Black* (ill. 2) vit donc le jour le 6 mai 1840. D'une valeur faciale de un penny, de couleur noire et à l'effigie de la reine Victoria, ce timbre fit un tabac. Tellement que, en deux ans, le trafic postal britannique passa de 80 millions de lettres à plus de 170 millions.

Les premières planches de timbres-poste ne comportaient pas de perforations et devaient par conséquent être découpées au ciseau par les postiers. Comme tous les timbres du Royaume-Uni jusqu'à aujourd'hui, ce *Penny Black* ne comportait pas d'indication du pays.

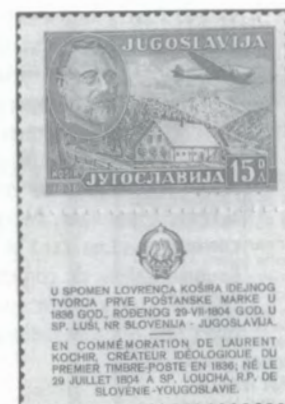
Notons que la paternité de l'invention du timbre a été aussi revendiquée par les descendants de **James Chalmers** (voir texte suivant) et par la Yougoslavie, si on se fie à ce timbre émis en 1948 (ill. 3), qui attribue la création idéologique du timbre, en 1836, à un certain **Laurent Kochir** (1804-1879).



ill. 1 - Timbre canadien avec surtaxe émis en 1975. Le Canada a émis fort peu de timbres avec surtaxe.



ill. 2 - Timbre français avec surtaxe.



ill. 3 - Timbre suisse avec surtaxe.

Quel est l'inventeur du timbre-poste?

Texte tiré du *Collectionneur de timbres-poste*, juin 1887, reproduit dans *Le Monde des philatélistes*, n° 459, janvier 1992.

Nous étions persuadé - et la grande masse des timbrophiles pense comme nous - que Sir Rowland Hill était le hardi novateur à qui la Grande-Bretagne était redevable de la poste uniforme et à prix réduit. (...) Son histoire - sa légende pourrait-on dire - est connue de tout le monde, et voici qu'on nous demande maintenant de démolir toute cette gloire!

Par une lettre qu'il nous fait l'honneur de nous écrire et diverses brochures qu'il nous adresse, M. Patrick Chalmers revendique pour feu son père, **James Chalmers**, libraire à Dundee, l'invention du timbre-poste adhésif que Sir Rowland Hill aurait détournée à son profit. (...)

Plus que partout ailleurs, le système postal de la Grande-Bretagne était vicieux; l'acheminement des lettres était trop lent; leur taxation suivant la distance, à des prix variant de 2 pence à 1 shilling 6 pence, trop onéreux; et, surtout, le recouvrement sur le destinataire apportait les plus grandes entraves dans l'accélération de cet important service. Cependant, l'accroissement des correspondances dans le Royaume-Uni, l'augmentation du commerce avec les colonies, se faisaient appeler de toutes parts une réforme radicale. Des comités

particuliers se formèrent, le Parlement fut saisi de la question, et enfin, en 1835, le Post Office institua une commission d'enquête. Cette commission fonctionna pendant près de deux ans, reçut plus de deux cents plans ou projets de réforme dus à l'initiative privée, et publia ses travaux dans vingt-trois rapports qui avaient surtout le défaut de ne rien proposer de pratique. Une révolution était dans l'air, on le sentait; mais il manquait l'homme qui conduirait les masses et qui dirige toutes les aspirations; l'homme qui résume toutes les idées éparses et les fait triompher par la seule force de son énergie et de sa volonté. Cet homme parut en 1837 : ce fut Sir Rowland Hill. (...)

Voyageant dans le nord de l'Angleterre, Rowland Hill se trouvait dans une auberge quand le facteur de la Poste apporta une lettre pour une des filles de cuisine. Celle-ci demanda quel était le montant du port à payer, et, sur la réponse du facteur qui lui réclamait un shilling, elle baissa tristement la tête, retourna deux ou trois fois la lettre entre ses doigts, et finalement la rendit en disant qu'elle n'était pas assez riche pour payer une telle somme. Témoin de cette scène, le voyageur intervint et s'offrit à acquitter la taxe si la lettre venait d'un parent ou d'une personne chère. Quand il apprit que c'était le fiancé de la jeune fille qui lui écrivait, Rowland Hill lui remit la lettre dans les mains malgré ses refus persistants, et congédia le facteur. Cependant, la servante d'auberge avait mis la lettre dans sa poche sans s'en préoccuper davantage. Surpris de cette indifférence qui

cachait un mystère, Rowland Hill questionna adroitement la jeune fille qui lui répondit qu'il était inutile d'ouvrir la feuille puisqu'elle ne contenait rien. Son fiancé était ouvrier à Londres, et les deux amoureux n'ayant pas le moyen de payer les droits exorbitants de la poste avaient imaginé, pour se donner de leurs nouvelles, de se servir de quelques signes graphiques très simples, tracés au revers de la suscription, inintelligibles pour d'autres que pour eux, et rapidement déchiffré à la volée avant le refus définitif de la missive. La Poste faisait ainsi tous les frais de leur correspondance; Rowland Hill se dit que l'administration qui ne pouvait empêcher de telles fraudes avait besoin d'être réorganisée, et il se demanda si le port des lettres, ramené à un chiffre uniforme et à la portée de toutes les bourses, ne serait pas préférable à la taxe proportionnelle suivant la distance. (...)

Trois cents vingt pétitions, émanant de tous les points du royaume, firent entrer le projet de Rowland Hill à la Chambre des communes, qui nomma un comité pour l'examiner. Une enquête fut ouverte du 7 février au 3 juillet 1838 et le comité déposa un rapport favorable le 13 août de la même année. (...)

Par son incroyable activité, on peut dire qu'il remua le pays tout entier. Des meetings monstres, comme savent en organiser les Anglais, eurent lieu à Londres; des processions interminables parcoururent les rues de la ville avec des bannières, des écriteaux de toutes sortes réclamant le *Penny Postage*; mais ce fut surtout l'influence du *London mercantile committee on postage* qui décida du succès. Ce comité, composé des douze principaux négociants de la Cité, recueillit plus deux mille pétitions favorables au projet. Finalement, le plan de Rowland Hill, amendé par le comité de la Chambre des communes, fut adopté par le Parlement dans la session de 1839 pour être mis en vigueur le 10 janvier 1840. (...)

Dès 1822, Chalmers, ayant contribué par ses efforts à accélérer le service de la malle-poste entre Londres et le Nord, obtenait une « distinction locale ». Depuis cette époque, il était en relations avec les principaux réformateurs : Hume, Wallace, Knight, etc., et c'est en 1834 qu'il inventa et fabriqua la première feuille de timbres-poste. (...)

Les timbres, de plusieurs types différents, étaient gravés séparément et portaient l'indication de la valeur selon le poids des lettres; un petit espace réservé entre chaque timbre permettait de le détacher suivant le besoin; la feuille était entièrement gommée au dos. (...) Déjà une première fois, la feuille de timbres adhésifs de Chalmers avait été présentée, en décembre 1837, à la Chambre des communes par M. Wallace qui défendit sans succès et l'auteur de son projet.

Il est évident que dans son premier écrit sur le *Penny Postage*, Rowland Hill resta muet sur la question des timbres adhésifs : il recommandait alors l'emploi d'enveloppes, de bandes et de feuilles estampillées qui seraient vendues d'avance au public. L'année suivante, dans une brochure intitulée *On the Collection of Postage by means of stamps*, il demandait l'adoption des timbres concurremment avec les enveloppes déjà proposées par lui. Nous n'avons pas en mains les documents nécessaires pour juger si Rowland Hill emprunta cette idée au libraire de Dundee, comme l'affirme M. Patrick Chalmers; mais il nous semble que cette innovation n'était qu'un détail de la mise à exécution du plan de réforme postale. D'ailleurs, cette petite vignette, qui allait bientôt s'imposer d'elle-même et devenir universelle, était mal vue et attaquée de partout; quelques-uns en avaient déjà parlé, mais timidement, et lors de son immense succès chacun voulut s'en attribuer la paternité. (...)

Ce fut le 1^{er} mai 1840 que le Post Office mit en vente les enveloppes et les timbres. La consommation en fut effrayante dès le premier jour, mais bientôt la faveur du public se porta sur les timbres et, au bout de quatre années, l'enveloppe de Mulready fut abandonnée.

De tout ce qui précède, il est facile de tirer une conclusion. L'exhumation des papiers de son père, pour lui revendiquer le mérite de l'invention des timbres-poste, fait assurément le plus grand honneur à M. Patrick Chalmers; mais, en dépit de toute la polémique engagée sur ce sujet, il ressort clairement ceci : c'est que James Chalmers, le libraire de Dundee, restera en bonne et nombreuse compagnie, l'ouvrier qui apporta sa pierre à l'édifice de la réforme postale dont Sir Rowland Hill est le grand architecte.

Code postal

Le code postal a été inventé pour accélérer le classement et l'acheminement du courrier et, bien entendu, pour réduire les opérations manuelles. Aux États-Unis, il porte le nom de *zip code*, comme on peut le constater en marge de ce timbre (ill. 4).

Au Canada, le code postal est une combinaison de lettres et de chiffres formée de six caractères. Tout d'abord mis à l'essai à Ottawa le 1^{er} avril 1971, ce code s'est généralisé dans tout le pays jusqu'au 1^{er} avril 1974. Le 27 avril 1979, Postes Canada émettait deux timbres (ill. 5) pour nous rappeler de ne jamais oublier de coder tous nos envois. Plusieurs autres pays émirent des timbres semblables, comme l'Uruguay (ill. 6).

Un timbre est considéré être de bienfaisance *si et seulement si* son utilisation est **obligatoire** en plus de l'affranchissement normal. Par conséquent, une vignette sans pouvoir d'affranchissement, vendue au bénéfice d'une œuvre de bienfaisance quelconque (comme les timbres de Pâques), mais non obligatoire sur le courrier, ne peut en aucun cas prétendre au titre de timbre de bienfaisance.



ill. 4



ill. 5



ill. 6